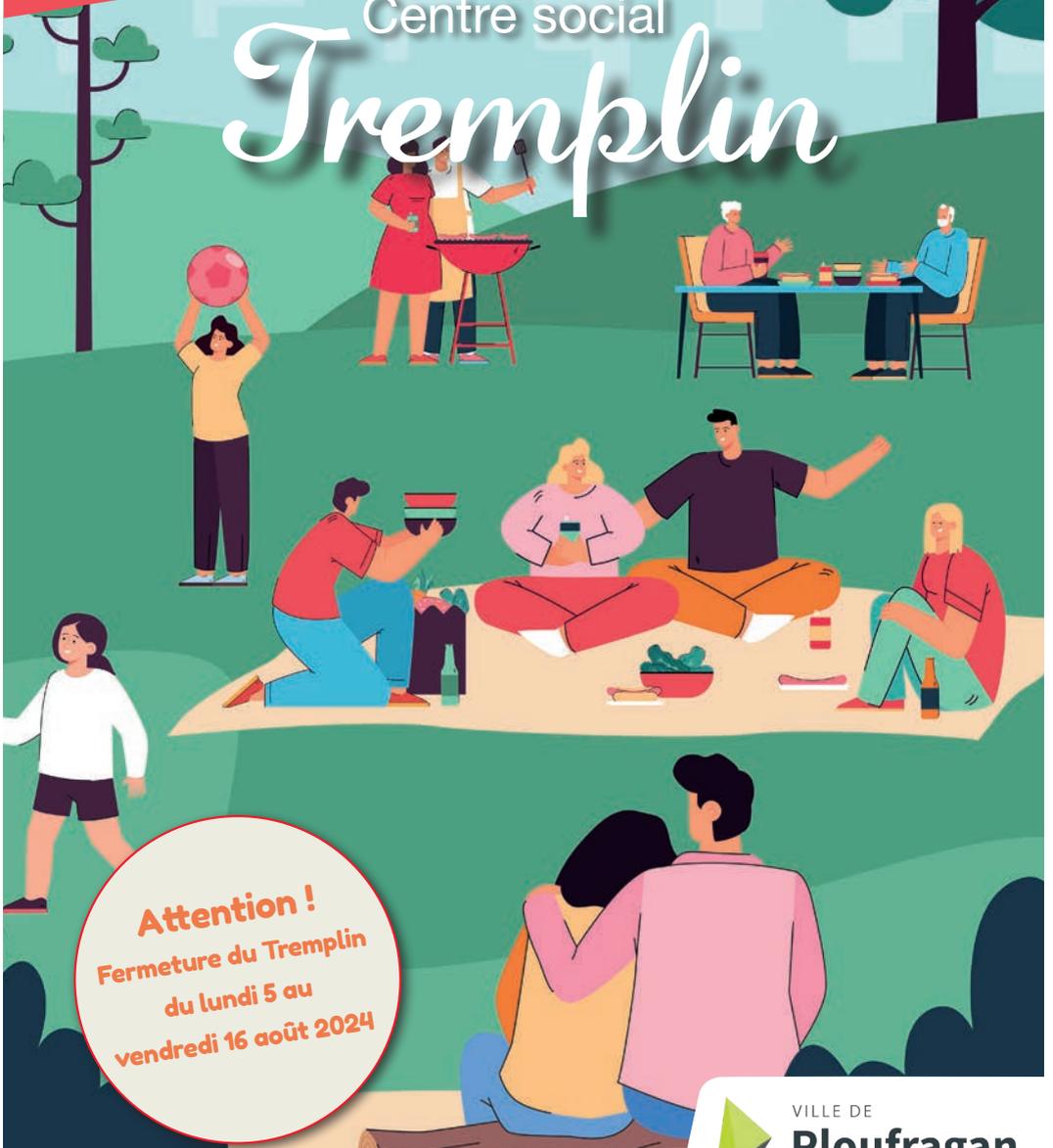


Juillet-Août 2024

Centre social

Tremplin



Attention !
Fermeture du Tremplin
du lundi 5 au
vendredi 16 août 2024



VILLE DE
Ploufragan
CCAS



**NOUVELLES MODALITÉS POUR LES INSCRIPTIONS AUX SORTIES FAMILIALES :
VOIR DERNIÈRE PAGE DE CE PROGRAMME**

ACTIVITÉS POUR ADULTES ET ENFANTS

Pour adultes

**Sorties pique-nique sur proposition des habitants pour le lieu
N'hésitez pas à donner vos idées... (plage, marché, petite balade) !**

Les mardis 9, 16, 30 juillet et 20 août. Rendez-vous devant le Tremplin à 9h30. Retour dans l'après-midi selon l'endroit choisi.

Sur inscription.

Atelier « Vert Le Jardin » cuisine itinérante

Venez partager un repas et le préparer si vous le souhaitez.

Place d'Iroise. **Jeudi 22 août**, de 9h30 à 14h.

Sur inscription.

En famille

Caravane du sport

Venez participer et découvrir de nouveaux sports.

Activité proposée et animée par l'UFOLEP 22.

Mardi 9 et mercredi 10 juillet, de 14h à 17h.

Esplanade de la Mairie. Enfants et adultes. *Sans inscription.*



Atelier anti-gaspi, avec « Vert le jardin »

Jeudi 18 juillet, de 14h à 17h, au Tremplin. Cuisinons et valorisons les fanes de légumes. Temps d'échange de pratique avec des conseils et astuces. Venez partager ce moment en famille. Ouvert à tous.

Sur inscription.

Soirée barbecue et salades party

Apportez vos grillades et vos salades pour passer une soirée conviviale !

Les vendredis 5, 12, 19 et 26 juillet et le vendredi 30 août, au

Tremplin à 18h30. Ouvert à tous. *Sur inscription.*



T1

T1

G

G

G

Ateliers cuisine parent/enfant, grand-parent/petit-enfant

Fabrication de cookies et brochettes de fruits à déguster ensemble pour le goûter.

Mercredi 31 juillet, de 14h à 16h30. Ouvert à tous.

Sur inscription.

La Science en Bas de Chez Toi

Ateliers animés par Les Petits Débrouillards sur le thème : l'histoire du climat, pars en exploration ! **Les jeudis 11, 18 et 25 juillet et 1^{er} et 22 août**, de 14h à 17h. Place d'Iroise. Enfants de 6 à 12 ans.

Inscription sur place.



Spectacle « Absurcus show » avec la Compagnie Absurcus

Spectacle suivi d'un atelier découverte de diabolo et de houla hoop pour enfant et un goûter à partir de 16h.

Mercredi 17 juillet, de 14h à 17h, place d'Iroise. Ouvert à tous.

Sans inscription.

La vallée en Folie !

Jeux en folie dans la vallée (casse-boîte, courses en sacs...)

Mardi 23 juillet, à partir de 11h jusqu'à 16h. Prévoir un pique-nique. Pour les personnes qui souhaitent participer à la préparation de cette journée, 2 dates :

mardi 2 et 16 juillet, à 14h, au Tremplin. *Sur inscription.*

Atelier manuel parent/enfant, grand-parent/petit-enfant

Fabrication d'un cadre végétal.

Mardi 20 août, de 14h à 16h30. Ouvert à tous. *Sur inscription.*



Cinéma en plein air : « E.T. l'Extra-Terrestre »

Vendredi 23 août, esplanade Nelson Mandela.

- Pique-nique ensemble pour ceux qui le souhaitent à partir de 19h.

- **Projection du film vers 21h30.** Merci d'apporter vos chaises et couvertures.

Sur inscription.

SORTIES FAMILIALES

Prévoir pique-nique et vêtements adaptés (casquette, vêtement de pluie), eau et crème solaire. À partir de 2 ans. *Sur inscription.*

Ile de Bréhat T4
Samedi 6 juillet.
Rendez-vous au Tremplin à 8h30,
pour un départ à 8h45. Retour vers 18h.

Terres de Nataé T4
Dimanche 28 juillet.
Rendez-vous au Tremplin à 8h15,
pour un départ à 8h30. Retour aux environs de 18h.

Parc de loisirs « La récré des 3 curés » T4
Samedi 24 août.
Rendez-vous au Tremplin à 8h15. Retour vers 18h30.

Commissions du Centre social

Ces commissions (figurant ci-dessous) se réunissent régulièrement pour échanger, proposer et organiser des actions au Centre social, en rapport avec leur thème. Elles sont constituées d'habitants, de bénévoles et d'agents du Centre social, de représentants d'associations et de professionnels partenaires.

Si vous souhaitez faire partie de l'une de ces commissions, n'hésitez pas à prendre contact avec Le Tremplin. Un rendez-vous vous sera proposé avec le référent du Centre social de la commission qui vous intéresse.

Liste des commissions :

- Santé
- Soutien à la parentalité et actions en famille
- Soutien à la scolarité
- Transitions
- Actions dans les quartiers

Les permanences sociales et administratives

- **Des travailleurs sociaux de la Maison du Département (MDD) :** tous les jours de la semaine, sur rendez-vous au 02 96 60 80 60.
- **Des puéricultrices et un médecin du service de Protection maternelle et infantile de la Maison du Département :**
 - Le mardi, de 9h à 12h : permanences des puéricultrices sur rendez-vous.
 - Présence du médecin de la PMI sur rendez-vous.Contactez la Maison du Département au 02 96 60 80 60.
- **Une juriste du CIDFF (Centre d'information des droits des femmes et de la famille) :** Jeudi 11 juillet. Sur rendez-vous au 02 96 78 47 82.
- **Un conciliateur de justice :** Les lundis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 juillet, de 14h à 17h. Sur rendez-vous au 02 96 01 52 10.
- **Permanence du Relais petite enfance (RPE) :** Sur rendez-vous, le lundi de 14h à 17h. Contactez le RPE au 02 96 77 60 85.
- **Le médiateur numérique**
Un professionnel vous accompagne dans le respect de la confidentialité pour réaliser vos démarches en ligne (France Travail, permis de conduire, carte grise, CAF...). Les lundis 1^{er}, 8, 15 et 22 juillet et les 19 et 26 août. Sur rendez-vous au 02 96 78 47 82.

Légende

G : gratuit	T2 : 2€
CA : cotisation annuelle	T3 : 3€
T1 : 1€	T4 : 3,20 € / enfant (de 3 à 11 ans), 5€ / adulte

Renseignements au Centre social Le Tremplin, rue Françoise Lorence
Tél. 02 96 01 52 10 - tremplin@ploufragan.fr

**Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h
et de 13h15 à 17h15 et le vendredi de 9h à 12h.**

Retrouvez les informations sur les activités du Tremplin
sur www.ploufragan.fr, rubrique "En 1 clic"/Le Tremplin/Centre social Le Tremplin

Modalités d'inscription

Les activités du Centre social sont accessibles à tous les Ploufragnais : enfants, parents ou grands-parents peuvent s'y inscrire. Exemple : un grand-parent ploufragnais peut venir avec son petit-fils (mais pas le parent s'il est extérieur à la commune).

Oncles, tantes, amis ne peuvent pas prendre en charge l'enfant lors des activités ou sorties.

Pas d'inscription groupée ; un foyer ne peut pas en inscrire un autre.

L'inscription peut se faire au Tremplin, par téléphone ou par mail, auprès de l'équipe du Centre social.

Le paiement est obligatoire une semaine avant la sortie ou l'activité. Passé ce délai, l'inscription sera annulée. Le règlement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor public.

Bien respecter l'âge indiqué sur le programme pour les activités parents/enfants et les horaires mentionnés.

Pour les sorties familiales : obligation pour les personnes inscrites à la sortie de venir en car lorsque celui-ci est prévu.

En cas d'annulation de votre part, le remboursement se fera sur présentation d'un justificatif et à l'appréciation du Centre social.

En cas d'absence à une activité qui est hors des horaires habituels, Appeler au 06 72 44 39 50

L'équipe du Centre social rappelle que les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) pour chaque activité ou sortie organisées par le Tremplin.



SORTIES FAMILIALES

Cadre réservé au centre social

N° : Reçue le :/...../.....

FICHE DE PRE-INSCRIPTION 2024 Centre Social LE TREMLIN

En cas de difficulté pour remplir cette feuille, n'hésitez pas à venir au centre social. Ces fiches sont à déposer à l'accueil du Tremplin ou par mail tremplin@ploufragan.fr, avant le 26 juin 2024.

Nom – Prénom :	
Adresse :	
Téléphone portable :	
Mail :	
Nombre d'adultes (à partir de 12 ans) :	
Nombre d'enfants (de 0 à 11 ans) :	
Nom + Prénom + Age (à la date de la sortie)	Nom + Prénom + Age (à la date de la sortie)

Sorties Familiales proposées

Dates	Sorties Familiales Adulte 5€ Enfant 3,20€
Samedi 6 juillet	Île de Bréhat
Dimanche 28 juillet	Terres de Nataé
Samedi 24 août	Récré des 3 curés

Faites vos choix !

La validation des inscriptions sera transmise par sms ou par téléphone à chaque famille.

Priorité (1, 2, 3)	Sorties Familiales Adulte 5€ Enfant 3,20€	Nombre de participants
		A : E :
		A : E :
		A : E :

Règlement intérieur des sorties familiales été 2024

Je soussigné(e) m'engage à respecter et faire respecter à mes enfants les règles de sécurité suivantes :

- Le port de la ceinture est obligatoire dans le car.
- Obligation d'avoir un siège bébé (coque) pour les enfants ne tenant pas assis seul, sur l'ensemble de la durée du transport (les enfants n'ont pas le droit de s'asseoir sur les genoux de leurs parents).
- La baignade en mer et/ou piscine est placée sous la responsabilité des parents ou adultes qui en ont la charge.
- Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou grands parents le temps de la sortie.
- Oncles, tantes, amis ne peuvent pas prendre en charge l'enfant lors des activités ou sorties.

- Pas d'inscription groupée ; un foyer ne peut pas en inscrire un autre.

- Paiement obligatoire au minimum une semaine avant la sortie ou l'activité. Passé ce délai, l'inscription sera annulée. Le règlement peut se faire en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

- En cas d'annulation de votre part, le remboursement se fera sur présentation d'un justificatif et à l'appréciation du Centre social.

- En cas d'annulation par le Centre social, les personnes inscrites et ayant déjà réglé leur participation seront remboursées sur présentation du reçu délivré lors du règlement. En cas d'indisponibilité, merci d'appeler au plus tôt afin que les personnes en liste d'attente puissent participer à la sortie.
- Bien respecter l'âge indiqué sur le programme pour les sorties familiales et les horaires mentionnés. Les retardataires ne seront pas attendus

- Pour les sorties familiales : obligation pour les personnes inscrites à la sortie de venir en car lorsque celui-ci est prévu.

Quand et comment ?

- Les fiches de pré-inscription sont à déposer avant le 26 juin au Centre social organisant la sortie, passé ce délai les personnes ne seront plus prioritaires.
- Pas de pré-inscription par téléphone.
- Le tarif comprend le transport, les entrées et les animations prévues par les organisateurs. Les familles doivent prévoir le pique-nique

Pour qui ?

- Les activités du Centre social sont accessibles à tous les ploufragnais : enfants, parents ou grands-parents peuvent s'y inscrire, par exemple 1 grand parent ploufragnais peut venir avec son petit fils, mais pas le parent s'il est extérieur à la commune.

- Une priorité sera donnée aux familles n'ayant jamais participé aux sorties familiales.

Combien de sorties ?

- Pour les familles : Une attention particulière sera portée au fait d'attribuer au moins une sortie par famille et plus si disponibilité.
- Les personnes ayant déjà participé à une sortie dans un parc de loisirs ou dans un zoo ne seront pas prioritaires l'année suivante.

A savoir :

- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de modifier les sorties en fonction des conditions météo.

Je soussigné(e) accepte les règles de sécurité et le règlement intérieur des sorties familiales d'été 2024.

Fait à , le

Signature avec mention « Lu et approuvé »